



**MAIRIE
DE
TRÉGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le quinze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie - TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre - DEROVOUT Dominique - LE GAC Muriel – FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie – LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia – BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIÉ René – SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.
formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel DION à Michel TANGUY
- Fanny SALAUN à Régine SCAER JANNEZ

**ELECTION DES DELEGUES
DU CONSEIL MUNICIPAL
AUPRES DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'EAU
POTABLE DE
PONT-AVEN**

Date de convocation : 8 avril 2014

Jean-Paul NIVEZ est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers
En exercice :..... 29
Nombre de présents :.....27
Nombre de votants :29

Monsieur Le Maire rappelle que le syndicat est administré par un comité qui comprend pour chaque commune (Pont Aven, Trégunc, Névez) 3 membres titulaires et 1 délégué suppléant avec voix consultative, et délibérative en cas d'absence du titulaire. Les membres du comité sont désignés par les conseillers municipaux des communes concernées.

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Après avoir procédé à l'élection, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les représentants de la commune comme suit :

Titulaires :
Michel DION
Michel TANGUY
Jean-Paul NIVEZ

Suppléant :
Luc LAURENT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 16 avril 2014

LE MAIRE
Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140417-DE14150412-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2014
Publication : 18/04/2014